



# V.A.E. Validation d'Acquis de L'Expérience

LE **CFB** PEUT VOUS ACCOMPAGNER DANS VOTRE  
DEMARCHE VAE

Vous êtes :

- Salarié des entreprises privées
- Demandeur d'emploi
- Bénévole
- Aidant familial

Vous avez :

Exercé une activité continue ou non, en rapport avec la certification envisagée

## OBJECTIFS

- Valoriser et faire reconnaître officiellement par un diplôme les compétences acquises tout au long de votre vie
- Mettre en cohérence sa certification professionnelle avec son niveau de responsabilité
- Evoluer professionnellement
- Faire reconnaître ses compétences
- Développer sa confiance en soi



## DUREE – MODALITE

Jusqu'à 30 heures d'accompagnement individuel pour la rédaction du livret 2  
Durée moyenne entre 6 et 8 mois (calendrier établi selon les disponibilités du bénéficiaire)  
Accompagnement réalisé en présentiel et/ou distanciel

## FINANCEMENT

France VAE prend en charge l'ensemble des frais de parcours.  
Présentation du dossier lors de la 1<sup>ère</sup> phase de l'accompagnement

## Pré-requis

Public souhaitant préparer par la VAE une des certifications accessibles via France VAE

## Nom des étapes

## Tarif horaire maximum

## Volume horaire maximum

Plafonnement du coût total à 3500 € :

Faisabilité, suivi administratif et comptable du dossier	Forfait 200 €	Forfait
Accompagnement individuel	70 €/heure net	30
Accompagnement collectif	35 €/heure net	20
Complément formatif	25 €/heure net (tarif plafond à facturer au tarif réel)	Forfait
Entretien post-jury	Forfait 100 €	1 (minimum)

**Ce coût ne sera pas financé par le candidat : prise en charge par France VAE**

Il est à noter que le parcours est à adapter au besoin du candidat au regard de son objectif de certification, de son profil et de sa situation.

Ainsi, un parcours peut n'être constitué que d'heures d'accompagnement individuel.

Le nombre d'heures précisées dans le tableau est bien l'indication du **maximum possible et non ce qui doit être prescrit systématiquement.**

## DEROULEMENT

DATE ET DELAI D'ACCES : Dès réception de la demande sur la plateforme France VAE, l'APP se doit d'accuser réception sous 48 heures et de prendre contact avec le candidat sous 7 jours maximum. Planning d'accompagnement co-construit avec le candidat.

- 1 – accueil par l'Architecte Accompagnateur des Parcours (APP) : information sur la VAE, les étapes et la procédure, aide au choix du diplôme
- 2 – co-constitution du parcours individualisé d'accompagnement, le parcours peut être composé d'accompagnement, de parcours formatif et/ou d'immersion professionnelle
- 3 – constitution du dossier de faisabilité et de financement avec AAP
- 4 – si avis de recevabilité prononcé par le certificateur, rédaction du dossier de validation : accompagnement par le CFB pour l'écriture et l'analyse pratique, préparation à l'entretien avec le Jury
- 5 – entretien avec le Jury

**MODALITES D'EVALUATION** : Faisabilité de la demande, Jury de certification

**ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP** : Lieu accessible pour l'accueil aux personnes en situation de handicap. Les APP sont en capacité de proposer les adaptations nécessaires pour rendre l'accompagnement accessible aux personnes en situation de handicap.

**Centre de Formation Bourgogne Franche-Comté (CFB)**

**Formation professionnelle & CFA**

**15, Impasse des Saint-Martin**

**25000 BESANCON**

**Tél. 03.81.47.92.92**

**www.cfbfc.fr**

**MFR**  
CULTIVONS LES RÉUSSITES